

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Hérault -Commune de SAINT JEAN DE FOS-

Nombre de membres

En exercice Présents ou représentés

15

14

Séance du 29 mars 2013

Date de la convocation :

25 mars 2013

RD 4 -Aménagement de l'Avenue du Monument-

Le vingt neuf mars deux mille treize à dix huit heures quinze, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M.RUIZ Jean-François, Maire.

Étaient présents : RUIZ Jean-François, KORPAL Pierre, COUGOUREUX Gilles, VIDAL Franck, LANAVE Christine, CAPELLI Paul-Guy, KUZNIAK Jocelyne, FABRE Thierry, BURTIN Yvan, AGUILAR Guy-Charles, DESTAND Claude, LEAL Esther

Absents excusés : LAMONT Didier (pouvoir à FABRE Thierry), DELIEUZE Pascal (pouvoir à VIDAL Franck), SERIEIS Séverine.

Secrétaire de séance : COUGOUREUX Gilles

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil d'un dossier technique établi par MEDIAE pour l'aménagement de la traversée de Saint Jean de Fos par la RD4, Avenue du Monument.

Cet avant projet se scinde en deux lots bien distincts celui qui concerne directement la comptabilité M14 de la commune dont le récapitulatif s'établit comme suit :

1- Préparation Générale du Chantier	43 000 € HT
2- Libération des emprises	36 075 € HT
3- Terrassements	26 000 € HT
4- Réseau éclairage public	62 840 € HT
5- Chaussées	299 920 € HT
6- Assainissement pluvial	106 750 € HT
7- Equipements divers	29 250 € HT
8- Signalisation 2%	13 724 € HT
9- Aléas et imprévus 10%	68 618 € HT
TOTAL HT DES TRAVAUX	686 176 € HT

soit 820 667 € TTC

Et celui qui concerne la comptabilité M49 de la commune et qui s'établit comme suit :

1- Préparation Générale du chantier	27 000 € HT
2- Tranchées	80 500 € HT
3- Eaux usées	43 000 € HT
4- Adduction eau potable	110 850 € HT
TOTAL HT DES TRAVAUX	261 350 € HT

soit 312 575 € TTC

LE CONSEIL,

-Où l'exposé de son Président et après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité dans un premier temps d'autoriser M. le Maire à solliciter un maximum de subventions pour rendre faisable cette opération.

Fait à St Jean de Fos, Le 29/03/2013

Le Maire,
Jean-François RUIZ